

209C1028
FR0000060873-FS0444

23 juillet 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

BELVEDERE

(Euronext Paris)

Par courrier du 21 juillet 2009, la société Taube Hodson Stonex Partners LLP (THS) (1) (Cassini House, 1st floor, 57-59 St James's Street, Londres, SW1A 1LD, Royaume Uni) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 juillet 2009, par suite d'une cession d'actions BELVEDERE, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BELVEDERE et détenir 123 169 actions BELVEDERE représentant autant de droits de vote, soit 4,91% du capital et 4,06% des droits de vote de cette société (2).

(1) THS est un « discretionary fund manager » au Royaume-Uni. THS n'investit pas pour compte propre mais pour le compte de clients (« large institutional funds, i.e. pension funds, unit trusts ») et « détient » les actions pour le compte desdits clients.

(2) Sur la base d'un capital composé de 2 509 900 actions représentant 3 035 021 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.